





Rapport d'activité de la Caf de la Marne 2022



caf.fr

Sommaire

	Relation de service allocataires	6
	Relation de service partenaires	18
	Performance de gestion	24
	Instance de pilotage	30

Sylvie VALLEE-LACOUTURE Directrice



Pour la Caf de la Marne et la branche Famille, 2022 a été la dernière année de la convention d'objectifs et de gestion de la période 2018-2022. L'heure des bilans et le moment où les projets conduits prennent sens. Si ces cinq dernières années restent marquées par l'épisode de la crise sanitaire qui a frappé notre pays, elles ont été d'une grande intensité pour notre caisse d'Allocations familiales avec le déploiement de réformes et dispositifs destinés à mieux servir nos allocataires : l'extension de la prime pour l'activité dès 2019, en 2021 la mise en œuvre du calcul des aides au logement sur la base des revenus des 12 derniers mois avec une révision trimestrielle, le déploiement d'un parcours attentionné pour les parents séparés puis d'une segmentation des publics servis en 2022 pour aller vers une personnalisation du service.

Nous avons également accompagné nos partenaires dans le développement des services à la population par une attention toujours soutenue en direction de la petite enfance avec le plan Rebond, un investissement renforcé sur la politique jeunesse avec la création d'une nouvelle prestation de service dédiée en 2020, l'extension des Promeneurs du Net, la reprise de la gestion des Points d'accueil et d'écoute jeunes en 2021 et enfin l'adoption d'un nouveau mode de contractualisation par la généralisation des conventions territoriales globales qui, en 2022, couvrent 100 % des habitants du département.

2022 aura également été marquée par la difficulté pour la Caf de la Marne, à l'instar du réseau branche Famille, de maintenir une qualité de service conforme aux attendus de

nos publics. Néanmoins, nous avons été au rendez-vous pour améliorer leurs conditions d'accueil par l'achèvement des travaux de rénovation sur notre agence de Châlons-en-Champagne et l'emménagement dans une nouvelle agence à Épernay. Nous avons pu également faire face à l'accroissement des demandes. Ainsi, nous avons connu en 2022 une augmentation de 4,53 % de nos dépenses de prestations, de plus de 20 % de nos dépenses en matière d'action sociale ou encore une augmentation de 23 % du nombre de visites à l'accueil.

L'ensemble des résultats et avancées présentés dans ce rapport d'activité sont le fruit de l'implication et du professionnalisme de tous les collaborateurs de la Caf de la Marne. Je suis très fière de leur engagement et les en remercie vivement. C'est pour moi un grand plaisir de piloter cette Caf depuis le 1^{er} janvier 2023 et je salue très chaleureusement le travail conduit par ma prédécesseur, Audrey Mathon-Debétencourt, ainsi que par Matthieu Verhulst et l'équipe de direction pendant la période d'intérim de direction en 2022.

Enfin, je souhaite associer à ces remerciements le Conseil d'administration, dont la nouvelle mandature a été installée le 29 mars 2022, pour son soutien et l'ambition qu'il nourrit au service des familles de la Marne.

Dates clés 2022



La newsletter partenaires s'ancre dans le temps

Janvier

Installation de la nouvelle mandature du Conseil d'Administration

Mars

Journée de la parentalité en entreprise

Juin

Février

Refonte du caf.fr



Mars

Distribution de paniers solidaires à Dizy avec la MSA



Dates clés 2022



Emménagement de l'antenne d'Épernay dans de nouveaux locaux communs CPAM

Juillet



Octobre

Grand prix de l'innovation 2022 : présentation du projet Help en partenariat avec l'Urssaf et la Cnam

Visite du Ministre des solidarités et du Directeur Général de la CNAF à l'antenne de Châlons

Septembre



Réunion des partenaires autour de l'ARIPA

Novembre



Relation de service allocataires

1



Le profil des allocataires

En 2022, le nombre de bénéficiaires de prestations a diminué de 0,6 % par rapport à 2021.

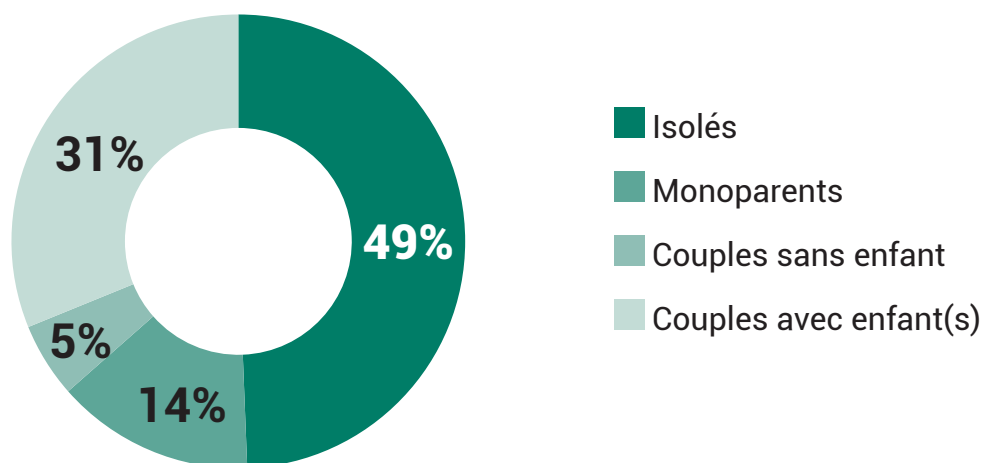
La Caf de la Marne compte près de 114 300 allocataires et couvre 262 400 personnes (allocataire, conjoint, enfant, personne à charge).

Les allocataires gérés par la Caf de la Marne se répartissent sur les 613 communes du département.

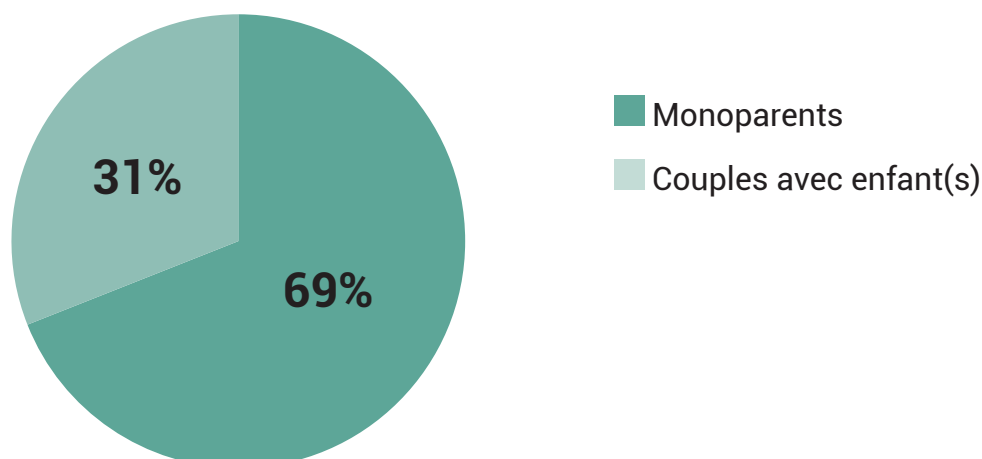
63 % d'entre eux sont concentrés sur 4 communes ; la ville de Reims à elle-seule représente 46 % du total des allocataires.

Cette répartition, compte tenu de la configuration du département, reste la même.

Répartition des bénéficiaires selon la situation familiale

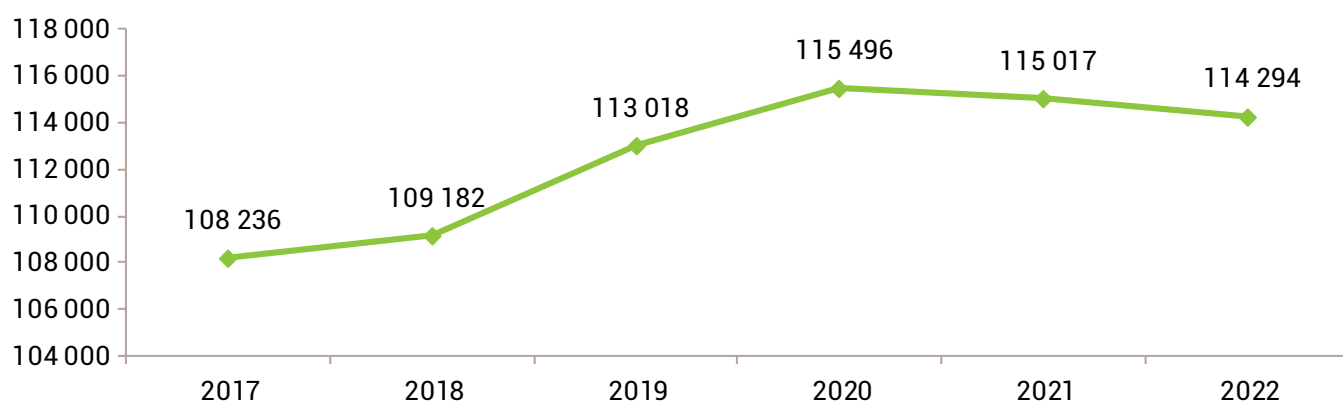


Répartition des bénéficiaires d'action sociale selon la situation familiale



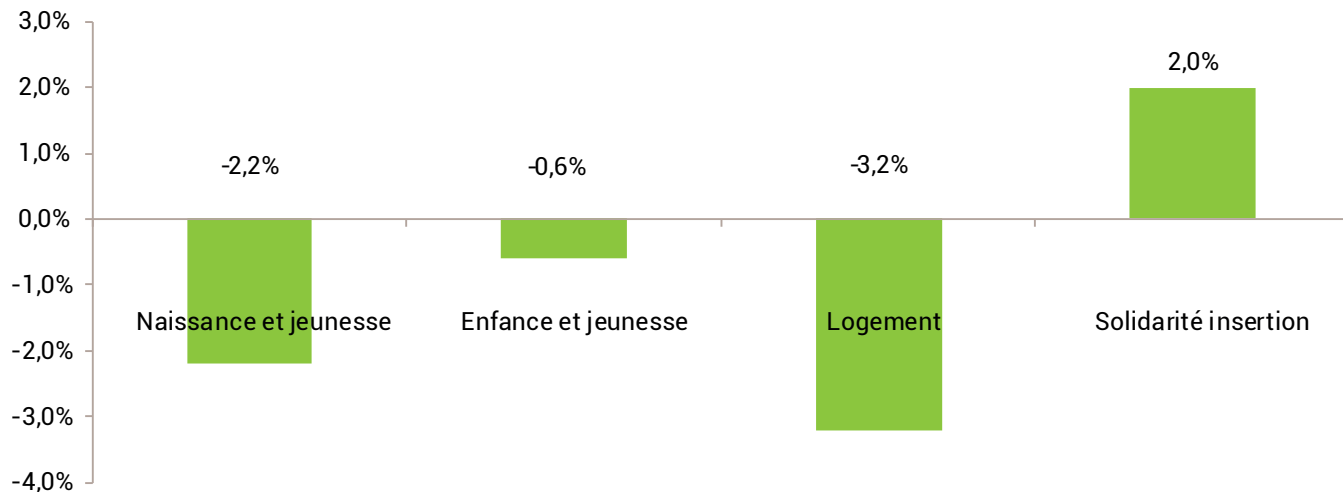
Le profil des allocataires

Évolution des allocataires noyau dur



Noyau dur : indicateur qui mesure le nombre et la répartition d'allocataires ayant bénéficié d'au moins une prestation au 31/12 de l'année considérée affectés ou non d'une pondération en fonction de la charge de gestion qu'ils représentent.

Évolution des bénéficiaires par type de prestation



La baisse du nombre d'allocataires de 0,6 % trouve son origine dans la diminution des bénéficiaires des aides au logement (-3,2 %) à corréler avec la mise en place d'un nouveau mode de calcul des aides au logement à compter du 1^{er} janvier 2021 ; les effets de cette réforme se sont poursuivis en 2022.

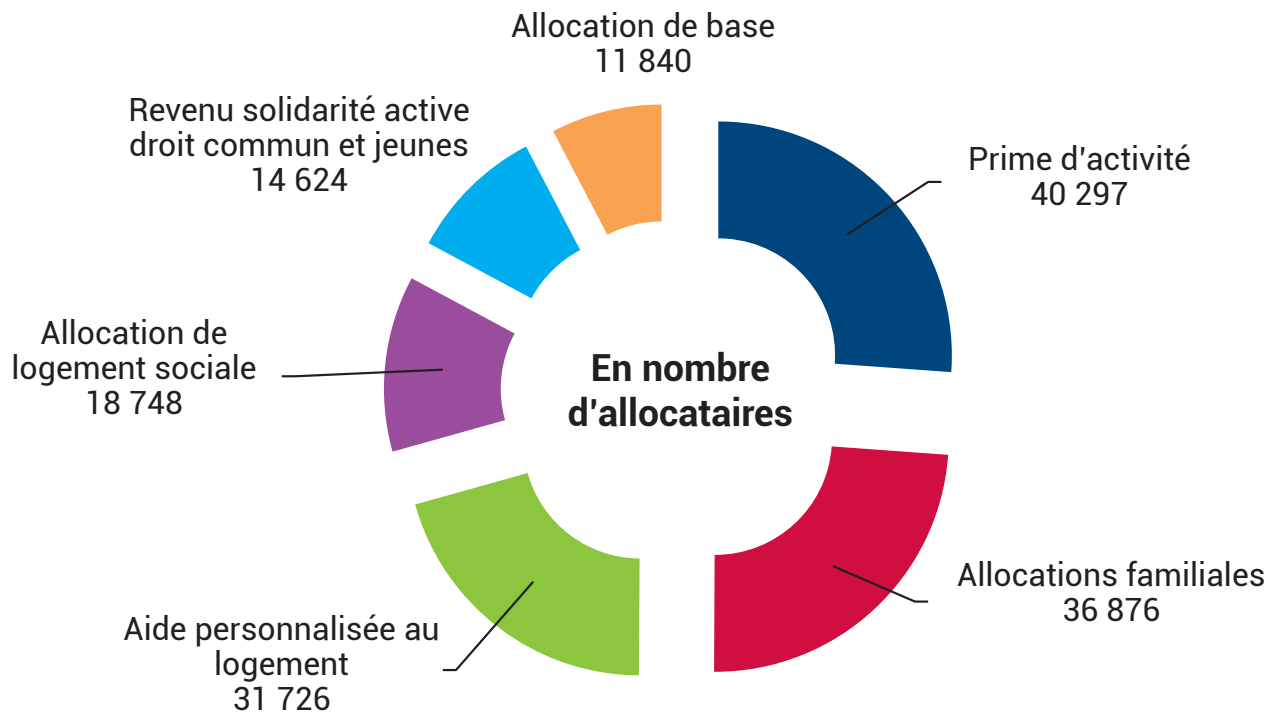
On note également une diminution des bénéficiaires des prestations liées à la naissance du jeune enfant (-2,2 %).

L'allocation de base de la prestation d'accueil du jeune enfant est en recul de 3,4 %. Dans le même temps, les prestations liées à l'enfance et la jeunesse diminuent de 0,6 %.

Seules les prestations versées dans le domaine de la solidarité et de l'insertion progressent de 2 % ; ce sont les bénéficiaires de la prime d'activité et de l'allocation adulte handicapé qui augmentent le plus, avec respectivement + 2,8 % et + 3,4 %.

Les prestations légales versées

Les 6 prestations les plus versées



Taux de dématérialisation
80,39 %

Délai de démarche des prestations légales
18,66 jours

Délai de démarche des minima sociaux
15,44 jours

Prestations familiales légales versées en 2022

672 337 671,73 €
total des prestations légales versées en 2022
à **114 294 allocataires**

Domaine et prestations	Nb d'allocataires *	Montant en euros
Petite enfance		88 085 946,79
Prestation accueil Jeune Enfant et PreParE	21 048	88 085 946,79
Entretien		136 829 223,05
Allocations familiales	36 876	100 063 662,22
Complément familial	6 992	19 113 028,11
Aide décès enfant	82	128 044,21
Allocations de rentrée scolaire	24 064	16 942 111,16
Frais de tutelles	-	582 377,35
Logement		137 406 922,15
Allocation de Logement Familiale	4 586	14 982 829,15
Allocation de Logement Sociale	18 748	45 158 267,17
Allocation de Logement Transitoire	-	162 084,73
Aide personnalisée au logement	31 726	77 103 741,10
Revenus garantis et compléments		306 811 857,65
Isolement		19 056 838,52
Allocation de Soutien Familial	7 600	19 056 838,52
Handicap		98 963 576,63
Allocation de Présence Parental	60	712 448,71
Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé	2 481	7 153 587,79
Allocation Adulte Handicapés / compléments	9 381	91 097 540,13
Précarité		188 791 442,50
Revenu de Solidarité activé (socle)	14 624	72 000 952,56
Revenu de Solidarité activé (socle majoré)	2 088	14 521 135,36
Prime exceptionnelle RSA, RSA jeune (État)	12 536	3 301 587,12
Prime d'activité	40 297	86 947 079,99
Prime exceptionnelle PSA et aides except Solidarité	-	11 955 592,34
Allocation journalière Proche Aidant	8	65 095,13
Autres		3 668,24
Remises, Anv, annulations		3 200 053,85
Total		672 337 671,73

* Nombre d'allocataires arrêtés au mois de juin 2022

Aides d'action sociale versées aux familles

Aide aux temps libres

406 582 €
Accueils de loisirs

87 695 €
Séjours collectifs
enfants
pour 530 enfants

360 720 €
Passeports loisirs
4 880 enfants

421 109 €
Vacances en famille
pour 1 128 familles

131 800 €
Aide au transport pour
le départ en vacances
de 761 familles

Aide financière individuelles

245 403 €
pour 440 prêts
d'équipement

59 700 €
d'aides aux **naissances
multiples** pour 98 familles

12 150 €
pour 128 bénéficiaires
de l'aide au **Bafa**

108 240 €
d'aides exceptionnelles
10 prêts pour 5 431 €
et 190 subventions
pour 102 809 euros

24 000 €
de prêt pour 55
assistantes maternelles

Notre offre d'accueil

Notre politique d'accueil continue de s'appuyer sur un tryptique :

- > un espace multiservices dans lequel l'allocataire réalise lui-même les démarches ;
- > un espace accompagné dans lequel il peut s'appuyer dans sa démarche sur les personnels de la caf ;
- > un espace rendez-vous pour les cas les plus complexes.

- > Un **accueil multicanal** pour les usagers et leur famille
- > Un **accueil physique** sur 4 sites (Reims/Épernay/Châlons-en-Champagne/Vitry-le-François) sur RDV ou en Espace Multiservices
- > Par **téléphone**
- > Par **mail**
- > Par **internet** : Caf.fr/Moncompte.fr
- > Un **réseau de professionnels** disponible sur tout le territoire

14 740
rendez-vous

59 737
visites dans
nos espaces
multiservices

67 374
courriels reçus

4 sites d'accueil

1 989 656
contacts
internet

1 919 270
pièces reçues
dont **31,76 %**
qui ont fait l'objet
d'un traitement
automatique

302 015
appels traités



Le parcours allocataire attentionné

Pour répondre aux besoins des allocataires et des familles, nous mettons tout en place pour garantir une réponse complète en articulant l'ensemble de nos services, qu'il s'agisse de la relation de service ou de l'action sociale.

Le travail social
2 751 interventions sociales
dont 59,61 %
d'accompagnements

Accueillir selon la situation

Espace Multiservices et Maisons France Services pour les allocataires les plus autonomes et les situations les plus simples	Espaces accompagnés et RDV téléphoniques pour bénéficier d'une aide de premier niveau de nos conseillers de services à l'utilisateur	Espace RDV pour les situations nécessitant l'intervention d'un gestionnaire conseil allocataires
---	--	--

Identifier l'événement

> Naissance > Décès > Séparation	> Impayé de loyer > Baisse des ressources	> Autre changement de situation
--	--	---------------------------------

Orienter vers le bon interlocuteur

Gestionnaire conseil allocataires Caf	Travailleur social	Partenaires de la Caf
---------------------------------------	--------------------	-----------------------

Notre offre de service

Un organisme orienté client

Pour une amélioration du service à l'usager, la Caf de la Marne a adopté l'approche populationnelle.

Celle-ci relève d'une logique mettant l'accent sur la demande dans le but d'adapter les services aux besoins de la population. L'approche institutionnelle vise à améliorer l'offre de services en fonction des critères de qualité et d'efficacité. Ainsi, des parcours attentionnés ont vu le jour :

Parents séparés

Une offre de service est proposée aux familles dans le cadre d'une séparation pour :

- > ouvrir les droits correspondants (prestations familiales, logement, garde d'enfants...);
- > organiser la vie quotidienne avec les enfants (modalités d'accueil et relation avec chaque parent, contribution financière...);
- > fournir des informations juridiques.

L'information des familles

- > «La séparation du couple. Faire au mieux, pour toute la famille» : série de 4 vidéos créée par la Caf de la Marne traitant de la séparation du couple. Les enfants, les aides, les sentiments, les personnes à contacter. Ces vidéos ont pour but d'accompagner les parents pour que cette séparation se passe au mieux pour tous ;
- > des séances d'informations gratuites «Parents après la séparation» ;
- > un site internet : infosparents51.fr

Intermédiation financière

Le principe du dispositif d'intermédiation financière est le suivant : le parent débiteur d'une pension alimentaire verse mensuellement le montant de la pension à l'ARIPA, qui se charge ensuite de la reverser au parent créancier.

L'objectif est de sécuriser chaque mois le versement de la pension alimentaire aux parents en prévenant le risque d'impayé et de retard de paiement.

L'information des familles

Un simulateur permet aux parents de calculer le montant de la pension alimentaire : pension-alimentaire.caf.fr

Violence conjugale

La caf de la Marne a mis en place avec différents partenaires, un parcours attentionné au bénéfice des personnes victimes de violences conjugales. Ce dispositif actionne, au sein de la caf, à la fois les services de prestations légales qui sécurisent l'accès au droit et les travailleurs sociaux dans le cadre d'un accompagnement social.

Ainsi, un dispositif de signalement spécifique permet une prise en charge rapide pour sécuriser financièrement les victimes et favoriser une sortie rapide de la situation de violences.

2022 : 199 signalements reçus avec 145 parcours attentionnés mis en place par le Service d'Accompagnement Social de la caf. Cet accompagnement repose en priorité sur l'ouverture des droits sociaux. Il favorise également la mise en lien des victimes avec les partenaires du territoire afin de leur assurer une prise en charge complète.

Notre offre de service

Inclusion numérique

2018-2022 :

un accès au numérique pour tous

La Convention d'Objectifs et de Gestion prévoit de poursuivre nos efforts de dématérialisation, de déploiement des télé-services, mais aussi de mise à disposition de ces services pour l'ensemble

de nos publics. Une véritable politique d'inclusion numérique a donc vu le jour pour permettre à chaque allocataire d'accéder à ses droits. Elle s'est notamment traduite par une action menée sur Reims aux côtés des partenaires locaux et initiée sur la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne pour mieux se coordonner sur cette thématique.

Travailleurs indépendants

HELP!

Cette offre consiste en la mise en place d'un dispositif permettant :

- > d'anticiper des situations de difficultés rencontrées par les travailleurs indépendants ;
- > de les accompagner avec efficacité et réactivité grâce à une coordination entre les partenaires institutionnels voire hors institution ;

Dispositif qui fait écho aux ambitions de la branche famille en termes d'accès aux droits. La conception du dispositif s'appuie sur un groupe de travail interbranche sur le périmètre géographique de la Marne à l'initiative et sous le pilotage de l'Urssaf.

Insertion professionnelle

Nouvelle ERE

(Ensemble pour le retour à l'emploi)

La Caf de la Marne est initiatrice et coordinatrice depuis 2021 du dispositif «Ensemble pour le retour à l'emploi».

Il s'agit d'un projet de collaboration interorganismes souple, pragmatique et innovant entre la Caf de la Marne, Pôle-emploi, l'Urssaf Champagne-Ardenne et la Cnam, destiné à favoriser le retour à l'emploi sur le territoire de la Marne.

Il a pour objectif d'allier nos connaissances du terrain, de nos publics et de leurs problématiques pour mettre en place des actions ciblées et adaptées à notre territoire, afin de favoriser le retour à l'emploi des personnes éloignées du monde du travail ou ayant perdu leur emploi.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été menées ou sont en cours.

- > Communication sur les dispositifs de Pôle emploi auprès de publics cibles
- > Actions d'informations auprès des travailleurs indépendants sur les prestations/aides auxquelles ils peuvent prétendre.
- > Expérimentation sur l'antenne de Vitry-le-François portant sur l'orientation réciproque de nos publics avec Pôle emploi en cas de détection de situations de non-recours aux droits ou aux parcours d'accompagnement de Pôle emploi. Cette action est complétée par un système de référents dans les deux organismes et des interventions dans les briefs du partenaire pour clarifier certains points réglementaires.

Points d'accueils Caf

Où trouver les services de la Caf ?



-  Point d'accueil Caisse d'Allocations Familiales
-  Point d'accueil Centre Intercommunal d'Action Sociale

-  Point France Services
-  Point d'accueil Maisons de Services Au Public

Garantir le juste droit

Prévenir les risques liés aux erreurs dans le traitement des prestations légales et d'action sociale grâce à la supervision des activités :

- > appui aux métiers à travers le maintien et le développement des compétences des salariés ;
- > développement des téléprocédures ;
- > contrôle des données entrantes en provenance des allocataires et des partenaires en action sociale.

Des campagnes d'accès aux droits et pour la prévention d'indus :

- > appels sortants pour accompagner les allocataires ayant une créance pour un minima social ;
- > mailing et SMS pour promouvoir l'accès aux droits.

375
fraudes qualifiées pour
1 189 226 €

1 387
contrôles Datamining

3 765
appels ont été réalisés
par le télérecouvrement

1 309
contrôles ont été réalisés

79,80 %
taux d'efficacité
du télérecouvrement

42
contrôles réalisés
chez des partenaires
en action sociale pour
3,9 millions d'euros

2

Relation de service partenaires



Signature CTG à Taissy le 10 novembre 2022



Signature CTG à Aj le 3 février 2022



Signature CTG à Tinquex le 2 mai 2022

La relation avec les partenaires

Aides à l'investissement

6 projets de création

de structures petite enfance
pour un montant total de

3 031 412 €

23 rénovations

de structures petite enfance
pour un montant total de

421 100 €

37 projets d'investissement

soutenus sur fonds locaux
pour un montant total de

1 120 031 €

Aides au fonctionnement

Montant prestations de service unique versé :

19 333 090 €

Montants versés pour les fonds publics et territoires :

> Enfance **2 259 986 €**

> Jeunesse **133 426 €**

> Logement **60 020 €**

Montant des subventions sur fonds locaux :

1 421 732 €

Prestations et subventions d'action sociale

46,8 millions €

86 établissements d'accueil du jeune enfant

15 relais petite enfance

9 maisons assistants maternels

5 espaces de vie sociale agréés

26 centres sociaux

13 lieux d'accueil enfants parents

6 foyers de jeunes travailleurs

2 espaces rencontres

2 espaces de médiation

3 structures d'aides à domicile

255 structures d'accueil de loisirs sans hébergement

100 %

des habitants de la Marne
couverts par une convention
territoriale globale

35

CTG signées
au 31 décembre 2022

59 %

des CTG signées
à l'échelle communale

41 %

des CTG signées
à l'échelle
des communautés
de commune

1

CTG départementale

La convention territoriale globale

La convention territoriale globale (CTG) est une démarche fondée sur le partenariat entre la Caf et une collectivité locale. Projet de territoire, la CTG a pour objectif de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires.

À partir d'un diagnostic des besoins réalisé conjointement entre la Caf et la collectivité, le plan d'action de la CTG couvre la petite enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, le logement, la prise en compte du handicap...

Les +

- > Un diagnostic partagé de l'existant et des besoins du territoire
- > Un plan d'action à moyen terme, de quatre à cinq ans, selon les besoins
- > Une démarche partenariale personnalisée et adaptée au contexte local
- > Un partenariat technique et financier avec la Caf, avec des règles simplifiées
- > Une meilleure visibilité politique, et une approche transversale des besoins.

La CTG permet le rééquilibrage territorial des équipements, pour assurer un accès à tous à des services complets, innovants et de qualité.

La CTG est une démarche souple respectueuse des périmètres de compétence de chaque collectivité, qui privilégie l'échelle géographique de l'intercommunalité pour penser le projet de territoire. D'autres partenaires, tels que les caisses de mutualité sociale agricole, Pôle emploi, les agences régionales de santé, les maisons de service au public et France services, etc., peuvent être associés à la démarche.



Signature de la CTG avec la communauté de communes Côtes de Champagne et Val de Saulx



Signature de la CTG avec la commune de Aÿ

En 2022, 11 CTG ont été signées :

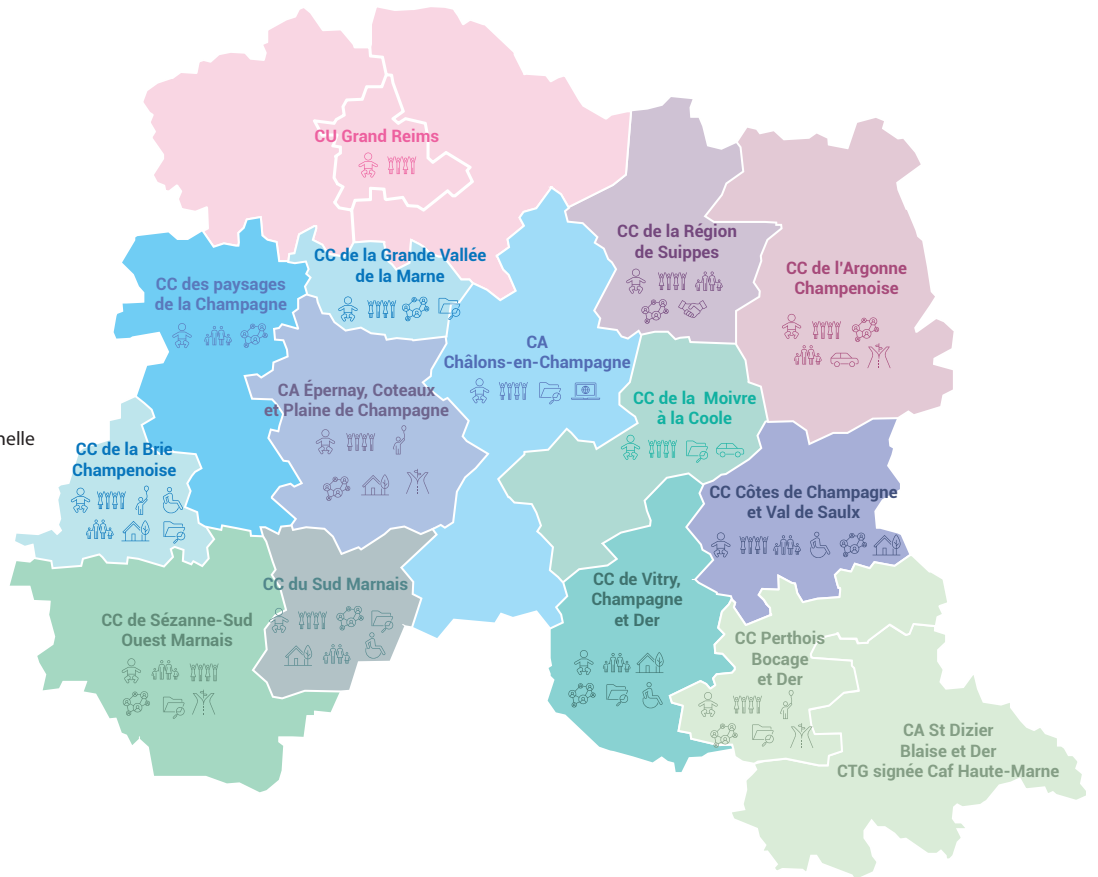
- > **5** avec des communautés de communes ;
- > **6** avec des communes.

Les CTG, un partenariat renforcé

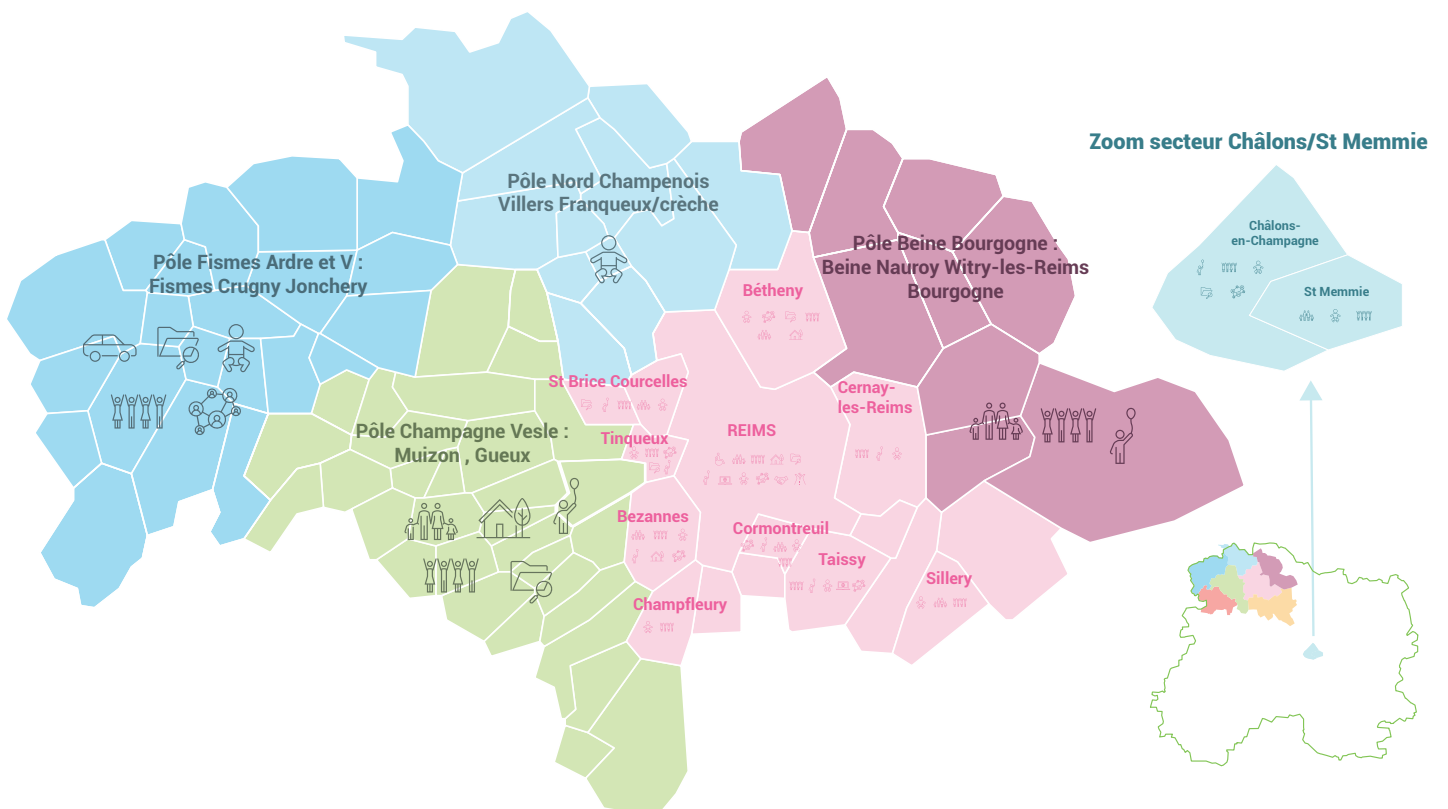
Cartographie des CTG au 31 décembre 2022

Thématique des CTG

-  Petite enfance
-  Enfance
-  Jeunesse
-  Parentalité
-  Vie sociale
-  Logement
-  Handicap
-  Accès aux droits
-  Mobilité
-  Insertion sociale/professionnelle
-  Lutte contre la pauvreté
-  Inclusion numérique



Zoom communauté urbaine du Grand Reims



Les instances partenariales

Cohésion sociale

- > Plan départemental de prévention et de lutte contre la pauvreté ;
- > Comité de lutte contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles ;
- > Instances territoriales de la politique de la ville ;
- > Comités des contrats locaux de santé ;
- > Instances des cités éducatives ;
- > Contrat territorial pour l'éducation artistique et culturelle.

Logement

- > Droit au logement opposable ;
- > Pôle national de lutte contre l'habitat indigne ;
- > Commission spécialisée de coordination des actions de prévention des expulsions locatives ;
- > Commission départementale des gens du voyage.

Service aux familles

Comité plénier du schéma départemental des services aux familles :

- > instance locale de gouvernance, de réflexion, de conseil, de proposition et de suivi concernant toutes questions relatives à l'organisation, au fonctionnement, au maintien et au développement des services aux familles.

Commission petite enfance :

- > Instance départementale de validation des projets petite enfance (Crèches, maisons d'assistant(e)s maternel(le)s).

Autres instances

Dispositif d'accompagnement de l'économie sociale et solidaire (DLA) :

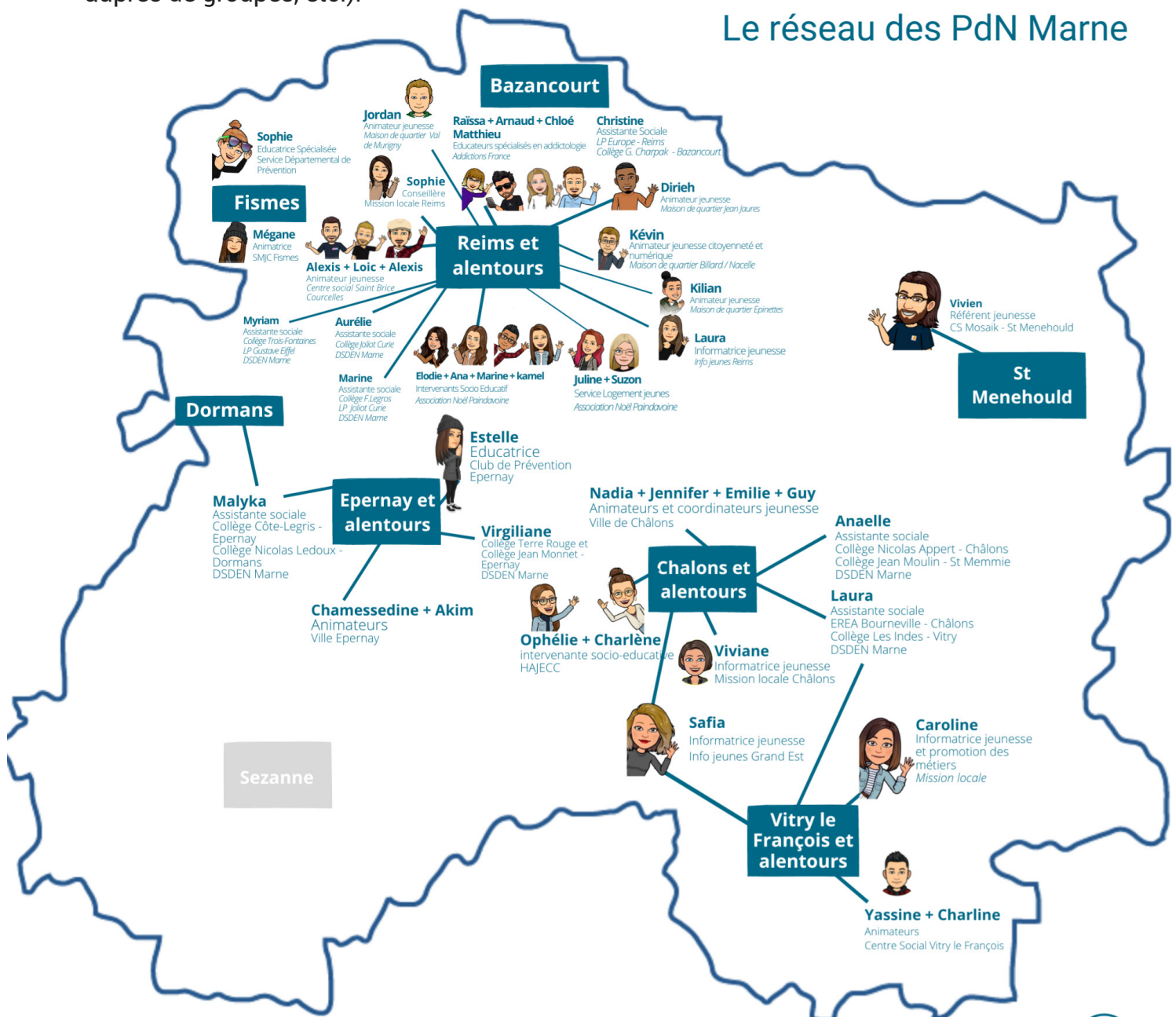
- > accompagnement des associations en difficulté structurelle et fonctionnelle.

Promeneurs du net

Un Promeneur du Net est un professionnel de la jeunesse (travailleur social, animateur, conseiller en insertion, animateur en information jeunesse) qui assure une présence éducative sur Internet et les réseaux sociaux auprès des jeunes de 12 à 25 ans, en complément de ses pratiques professionnelles habituelles en présentiel (entretien, actions auprès de groupes, etc.).

Le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) Grand-Est assure la coordination des promeneurs du Net sur le département avec la mise en place de formations et d'échanges de pratiques entre professionnels.

Le réseau des PdN Marne



3

Performance de gestion



Les paniers solidaires



Classe école gestionnaire conseil allocataire



Forum handicap

Économique

- > En partenariat avec la MSA Marne Ardennes Meuse, distribution de paniers solidaires à Dizy
- > Accueil de 5 alternants
- > Forum recrutement handicap
- > 5^e édition du DUODAY

Environnementale

- > Réduction de notre consommation de gaz de -23 % et d'électricité de -3,3 % sur notre site de Reims, et de -52% sur l'agence de Châlons entre 2021 et 2022
- > Diminution de la consommation de papier de -18 tonnes entre 2021 et 2022
- > Mise à disposition de 2 vélos à assistance électrique et d'une trottinette électrique pour les trajets de courte distance.
- > Généralisation du tri et du recyclage des déchets
- > Prime vélo
- > Collecte de piles

Sociale

- > Kits nouveaux arrivants
- > Une politique d'accompagnement des jeunes et l'accueil de stagiaires et apprentis.
- > Généralisation du télétravail
- > Bonus pour les crèches accueillant des enfants en situation de handicap et des enfants dont les parents sont engagés dans un parcours d'insertion
- > Collecte don du sang
- > Mécénat de compétences :
 - Le service communication a participé à la réalisation d'affiches, logo et flyers pour «la chasse aux oeufs» du Secours Populaire. Des agents ont réalisés du phonig pour cet évènement
 - Refonte du logo et réalisation de livret et flyer pour le magasin associatif «Au Soutien Marnais»

La performance de gestion interne

Frais de gestion
14 501 221 €

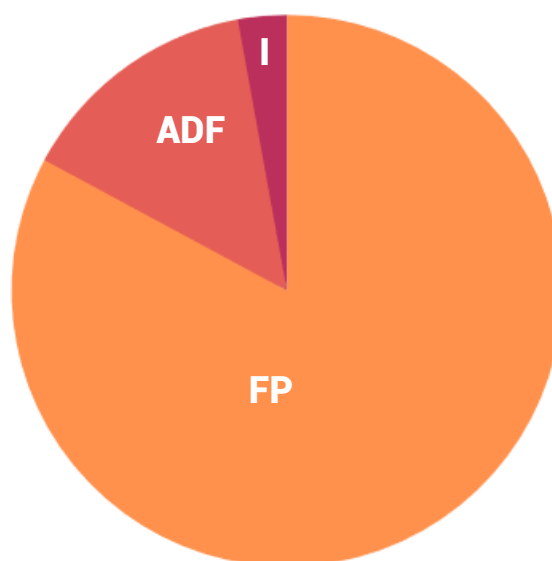
soit un taux de gestion
de **2,02%**

Budget commun de gestion par masse

Investissements
locaux (I)
228 672 €

Autres dépenses de
fonctionnement (ADF)
1 434 336 €

Frais de
personnel (FP)
12 838 213 €



Taux d'exécution
budgétaire
96,92 %

Les ressources humaines

Index égalité
97/100

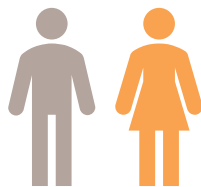


5
alternants

Ancienneté moyenne
15,89 années

Moyenne d'âge
41,77

Effectif
47



Moyenne d'âge
44,05

Effectif
192

Temps partiel choisi
27 agents soit **11,73 %**
de l'effectif global en CDI

239
collaborateurs

6,05 %
de travailleurs
en situation
de handicap



Évoluer à la Caf 51

68 augmentations

21
promotions

**Parcours
internes**

Embauches

21 CDD

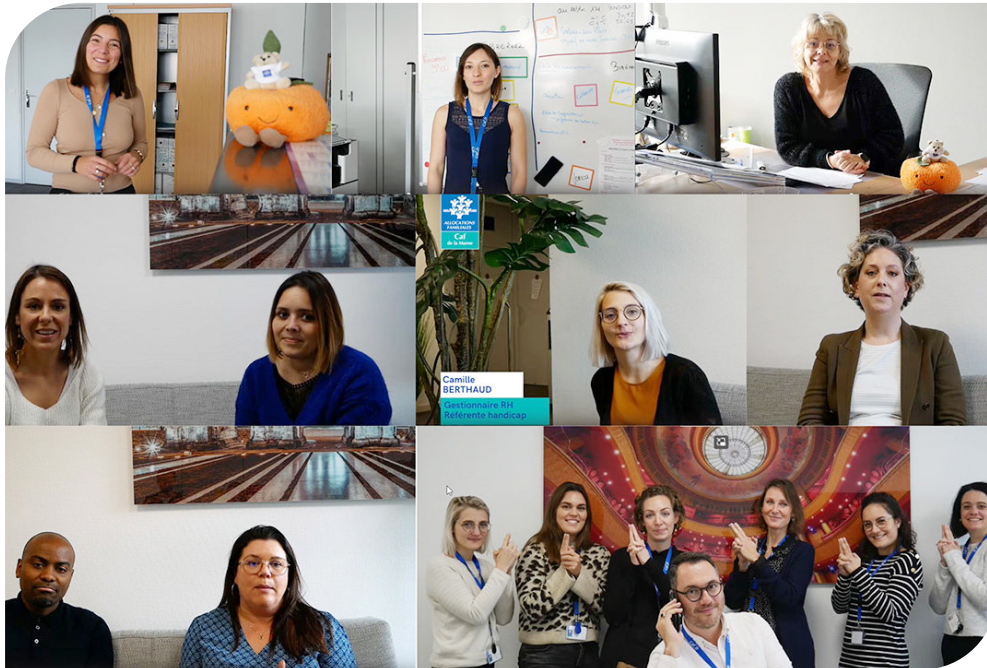
21 CDI

La formation à la Caf de la Marne

- > **77,41%** des salariés (CDD et CDI) ont eu accès à la formation en 2022.
- > **7** gestionnaires conseil allocataires intégrés dans un certificat de qualification professionnelle
- > **4 760 heures** de formation soit environ 10 h 30 en moyenne par agent.

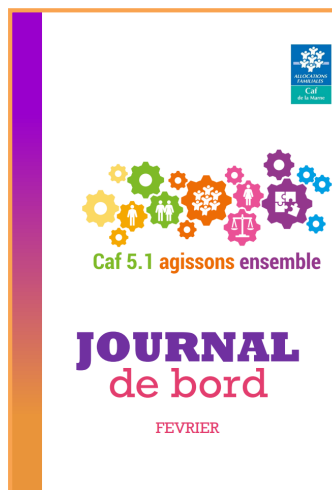
La communication au service de la transversalité et des échanges

Des vidéos pour découvrir les collègues



Les alternants et leurs tuteurs

Le journal interne



Newsletter partenaires



396 publications sur l'intranet Cafcom

La communication au service de la transversalité et des échanges

Travail collaboratif et convivialité



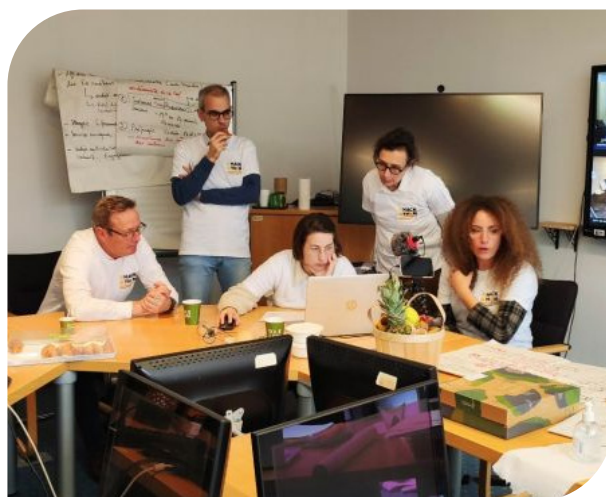
Team building handicap



Journée des familles



Mécénat de compétence



Hackaton



Communauté managériale



4

Instance de pilotage



Audrey MATHON-DEBETENCOURT



Visite du Ministre des solidarités et du Directeur Général de la CNAF



Conseil d'administration juin 2022

L'équipe de direction



Audrey MATHON-DEBETENCOURT

Directrice jusqu'au
30 juin 2022



Matthieu VERHULST

Directeur adjoint en charge
des prestations
et des ressources
Directeur par intérim
du 1^{er} juillet
au 31 décembre 2022



Laure OLIVIER

Sous directrice
en charge de l'action sociale
et de la communication



Frédéric TERRASSE

Directeur comptable
et financier

Le conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est présidé par Joaquim FERREIRA (CFTC).
Il est assisté par Catherine PIERRE (U2P), Badia ALLARD (CFDT) et Karima ACHOUR (CPME), respectivement 1er, 2e, et 3e vice-présidentes.



Joaquim FERREIRA

CGT	CGT-FO	CFDT	CFTC	CFE-CGC	MEDEF
Titulaires : Séverine LAFFITTE Philippe BENMANOU	Titulaires : Sylvie SZEFEROWICZ Sonia NOEL	Titulaires : Badia ALLARD Stéphane KEPE	Titulaire : Joaquim FERREIRA	Titulaire : Alexandre NETZER	Titulaires : Vincent HALLIER Denis MAYER
Suppléants : Pascale CHOMONT Claude HUARD	Suppléants : Angélique DUSAPIN Virginie MANGIN	Suppléants : Brigitte GRILLERS Non désigné	Suppléant : Isabelle CELLIER	Suppléant : Jean-Luc GUILLET	Suppléants : Corinne DAHERON Hervé EUZEN

Les commissions

Recours amiable et pénalités

Titulaires : Séverine LAFFITTE, Badia ALLARD, Vincent HALLIER, Catherine PIERRE, Jean Boileau
Suppléants : Sylvie SZEFEROWICZ, Brigitte GRILLERS, Julien PAKOSZ, Thierry PREVOT, Blandine LAVAULT

Marchés

Titulaires : Vincent HALLIER, Thierry PREVOT, Hélène PALLIX, Julien PAKOSZ
Suppléants : Denis MAYER, Christine DOMMANGE, Joaquim FERREIRA, Alexandre NETZER

Action sociale

Titulaires : Stéphane KEPE, Sonia NOËL, Alexandre NETZER, Joaquim FERREIRA, Julien PAKOSZ, Catherine PIERRE, Hélène PALLIX, Denis MAYER, Stella MARECHAL, Blandine LAVAULT, Marie-Christine BRESSION, Patricia Le CORVIC
Suppléants : Brigitte GRILLERS, Isabelle CELLIER, Sylvie SZEFEROWICZ, Karima ACHOUR, Cindy BRUN, Corinne DAHERON, Thierry PREVOT, Gaëtan ROBAULT-ROTHIER, Christine DOMMANGE, Jean BOILEAU, Frédéric SOURDET

Le conseil d'administration



Catherine PIERRE



Badia ALLARD



Karima ACHOUR

CPME

Titulaires :

Karima ACHOUR
Cindy BRUN
Julien PAKOSZ

Suppléants :

Caroline
SARTORETTI

U2P

Titulaires :

Thierry PREVOT
Catherine PIERRE

Suppléants :

Joris SEGURA
Non désigné

FNAE

Titulaire :

Hélène PALLIX

Suppléant :

Non désigné

UNAF UDAF

Titulaires :

Blandine LAVALT
Christine DOMMANGE
Gaétan ROBAULT-
ROTHIER
Catherine JACQUOT

Suppléants :

Carole GOMARD
Jacques LANG
François LEBEGUE
Stella MARECHAL

Personnes qualifiées

Titulaires :

Frédéric SOURDET
Marie-Christine
BRESSION
Patricia LE CORVIC
Jean BOILEAU

Représentants du personnel

Collège cadres

Titulaire :

Sylvie JURION

Suppléante :

Sophie SMITH

Collège Employés CFDT

Titulaire :

Eva MENNECHET

Suppléante :

Catherine LASALLE

Collège Employés CGT-FO

Titulaire :

Nathalie LHIRONDELLE

Suppléante :

Carole GAY

Les commissions réglementaires

Nature des Commissions	Volume d'activité	
	2021	2022
Commission des marchés		
Nombre de dossiers	-	-
Commission logement		
Nombre de réunions	-	2
Commission de recours amiable		
Nombre de dossiers		
Contestations	34	19
• Nombre d'accords	7	0
• Nombre de rejets	27	19
Demandes de remise de dettes	343	344
• Remises totales	60%	60%
• Remises partielles	22%	22%
• Rejets	18%	18%
Commission d'action sociale		
Nombre de commissions	11	11
Demande d'agrément	33	33
Demande de subventions	246	337
• d'investissement	54	92
• en fonctionnement	192	245

Commission des pénalités

Elle s'est réunie 4 fois en 2022 (une séance par trimestre) et s'est prononcée sur 50 recours.

Montant proposé par la Commission Fraude	Avis de la Commission Pénalités	Décision du directeur
28 997€	28 997 €	28 997 €

Glossaire

AAD	Aide à domicile	CQP	Certificat de qualification professionnelle
AAH	Allocation aux adultes handicapés	CRA	Commission de recours amiable
ADIL	Agence départementale d'information sur le logement	CSE	Comité social et économique
AEEH	Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	CSU	Conseiller de service à l'utilisateur
AF	Allocations familiales	CTG	Convention territoriale globale
AFC	Aides financières collectives	DDETS	Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
AFI	Aides financières individuelles	DGFIP	Direction générale des finances publiques
AJPP	Allocation journalière de présence parentale	DRAJES	Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport
ALF	Allocation de logement familiale	DRIEETS	Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
ALS	Allocation de logement social	DSDEN	Direction des services départementaux de l'Éducation nationale
ALSH	Accueil de loisirs sans hébergement	EAJE	Établissement d'accueil du jeune enfant
ALT	Allocation de logement temporaire	ESAT	Établissement et service d'aide par le travail
ANV	Admission en non valeur	EVS	Espace de la vie sociale
APL	Aide personnalisée au logement	FJT	Foyer de jeunes travailleurs
ARIPA	Agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires	FME	Fonds de modernisation des Établissements d'accueil du jeune enfant
ARS	Agence régionale de santé	FPT	Fonds publics et territoires
ARS	Allocation de rentrée scolaire	FSL	Fonds de solidarité logement
ASF	Allocation de soutien familial	LAEP	Lieux d'accueil enfants/parents
ASFC	Allocation de soutien familial complémentaire	MDA	Maison départementale de l'autonomie
ASFNR	Allocation de soutien familial non récupérable	MDPH	Maison départementale des personnes en situation de handicap
ASFR	Allocation de soutien familial récupérable	MSA	Mutualité sociale agricole
AVE	Aide aux vacances enfant	MAM	Maison d'assistantes maternelles
AVF	Aide aux vacances en famille	MSAP	Maison de services au public
AVS	Aide aux vacances sociales	PAH	Prêt à l'amélioration de l'habitat
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs	PAJE	Prestation d'accueil du jeune enfant
BT	Bonus territoire	PDN	Promeneurs du Net
CA	Complément d'activité	PIAJE	Plan d'investissement pour l'accueil du jeune enfant
CAS	Commission d'action sociale	PMI	Protection maternelle infantile
CCAPEX	Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives	PREPARE	Prestation Partagée d'Éducation de l'enfant
CCAS	Centre communal d'action sociale	PSO	Prestation de service ordinaire
CESF	Conseiller en économie sociale et familiale	PSU	Prestation de service unique
CF	Complément familial	QPV	Quartiers de la politique de la ville
CIDFF	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	RAM	Relais d'assistantes maternelles
CLAS	Contrat local d'accompagnement à la scolarité	REAAP	Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
CLCA	Complément libre choix d'activité	RNB	Référentiel national des bénéficiaires
CMG	Complément mode de garde	RPE	Relais petite enfance
COG	Convention d'objectifs et de gestion	RSA	Revenu de solidarité active
COLCA	Complément optionnel de libre choix d'activité	SDSF	Schéma départemental des services aux familles
CPOG	Contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion		

Caisse d'Allocations familiales de la Marne
202, rue des Capucins
51087 Reims Cedex



caf.fr